

**Commune de SAINT-GILLES**  
**Service de l'Urbanisme**  
Place Maurice Van Meenen, 39

**B – 1060 BRUXELLES**

V/Réf : PU2011-150\_419  
N/Réf : AVL/KD/SGL-2.274/s.532  
Annexe : /

Bruxelles, le

Messieurs,

Objet : SAINT-GILLES. Rue Africaine, 50.  
Réaménagement d'une maison en un triplex et un duplex (régularisation).  
*(Dossier traité par M. A. Lopez Vazquez)*

En réponse à votre lettre du 22 janvier 2013, en référence, reçue le 23 janvier, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 30 janvier 2013.

La maison figure à l'inventaire du patrimoine architectural de la Commune de Saint-Gilles. Elle se situe dans la zone de protection de la maison Horta (rue Américaine 23-25) dont elle est visible (façade arrière). La maison concernée forme avec sa voisine un ensemble de deux maisons (n°s 50-52) de style éclectique, conçues sur un schéma répétitif pour un même propriétaire (arch. H. Wartel, 1902). Elle est également située dans le périmètre soumis aux prescriptions du "Règlement communal zoné du quartier de l'Hôtel de ville".

La demande vise la régularisation de modifications réalisées dans le cadre du réaménagement de la maison en un triplex et un duplex (modification du volume, des façades, du logement du sous-sol/rez/1<sup>er</sup>, etc.) (permis modificatif).

Pour rappel, la CRMS a formulé en sa séance du 13 février 2009 des remarques sur le projet initial. A l'examen de la présente demande, il apparaît que certaines interventions auraient un impact patrimonial sur la maison Horta et son jardin ainsi que sur la maison en question (ex : mise en peinture de la façade avant, porte-fenêtre de la salle de bain en façade arrière, jardinière creusée, etc.). En l'occurrence, la DMS formulera, en Commission de concertation, les remarques et les recommandations qu'appelle la demande.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS  
Présidente

C.c. :  
- A.A.T.L. – D.M.S. : Mme M. Kreutz (et par mail Mmes M. Muret, L. Leirens, N. de Saeger, M. H. Lelièvre).  
- A.A.T.L. – D.U. : Mme K. Franssen.